

## CNIM, PARTENAIRE OFFICIEL DE L'UNION EUROPÉENNE

Dans le cadre de sa campagne Energie Durable pour l'Europe, lancée en 2005, l'Union européenne fait du groupe français CNIM l'un de ses partenaires officiels. L'Europe apporte son soutien à six projets de valorisation énergétique des déchets portés par ce groupe présent dans plus de 20 pays. La campagne Energie Durable pour l'Europe s'inscrit dans le cadre du programme Énergie intelligente - Europe, qui contribue à la réalisation des objectifs de politique énergétique de l'Union européenne dans les domaines des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique, des transports propres et des carburants alternatifs.

Par Raphaëlle Gala

France, Italie, Belgique, Estonie, République Tchèque et Azerbaïdjan: les six unités de valorisation énergétique en cours de construction par CNIM, viennent s'ajouter aux 137 que le groupe a déjà implantées dans le monde. Tous les ans, ce sont près de 20 millions de tonnes de déchets qui y sont valorisées sous forme de chaleur et d'électricité. Avec ces six projets, CNIM permet le traitement de plus d'1,5 million de tonnes de déchets supplémentaires, pour produire 1,6 million de MWh/an. La législation européenne et nationale considère qu'environ la moitié de l'énergie produite par ce processus est renouvelable, car en provenance de déchets organiques. L'autre moitié évite tout autant la consommation d'énergies fossiles. Tous les ans, grâce à ces 6 projets, plus de 2 millions de tonnes équivalent CO<sub>2</sub> ne seront pas émises. Cette filière de valorisation énergétique des déchets, qui intervient en complément de la réutilisation et du recyclage, répond à la volonté de l'UE de développer les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et de s'engager vers une moindre dépendance aux énergies fossiles. Aujourd'hui, la moitié de la consommation européenne d'énergie est d'origine fossile et,



L'efficacité énergétique des six usines est telle qu'elles entrent dans la catégorie des «opérations de valorisation», définie par la Directive cadre sur les Déchets de l'UE du 19 novembre 2008. Elles sont les premiers centres industriels de valorisation énergétique des déchets à recevoir le sceau officiel de la campagne Energie Durable de l'UE, pilotée par l'Agence exécutive pour la compétitivité

déchets et le traitement des fumées, qui respectent les exigences réglementaires européennes en termes de rejets atmosphériques, les plus strictes au monde, et souvent les dépasse. Ce sera le cas par exemple avec le centre de valorisation énergétique de Flamoval, en construction à Arques dans le nord de la France. Les valeurs garanties par CNIM et sa filiale LAB restent partout inférieures aux valeurs limites d'émissions réglementaires. Quand l'arrêté de 2002 impose des émissions de dioxines et de furanes inférieures à 0,1 ng/Nm<sup>3</sup>, Flamoval n'en émettra que moins de 0,02. Idem pour les poussières, le mercure, les métaux lourds, les polluants organiques persistants, les oxydes d'azote et de soufre, etc. Les techniques mises en œuvre dans chacune de ces six usines de valorisation

**Tous les ans, grâce à ces 6 projets, plus de 2 millions de tonnes équivalent CO<sub>2</sub> ne seront pas émises**

si la tendance actuelle est maintenue, ce pourrait être les deux tiers d'ici 2030. Bien loin des objectifs du paquet Energie-Climat !

et l'innovation, qui soutient les meilleures technologies. Pour CNIM, c'est la reconnaissance de ses procédés de pointe pour la valorisation de l'énergie des

énergétique sont bien sûr reconnues «*Meilleures techniques disponibles* », au sens de la directive européenne IPPC relative à la prévention et à la réduction intégrées de la pollution, et de la directive IED (*Industrial Emissions Directive*) qui vient d'être approuvée par le Conseil de l'Europe le 8 novembre 2010. Toutes les installations seront certifiées ISO 14001.

Cinq de ces six usines se trouvent dans l'Union européenne, dont Flamoval en France (voir Valeurs Vertes n°99). Le Syndicat mixte Flandre Morinie, qui regroupe 160 communes, a signé avec CNIM la construction d'une unité capable de traiter thermiquement 92 500 tonnes de déchets par an, pour une production électrique instantanée de 8,2 MW.

L'usine de Brno (République tchèque) traitera, elle, 224 000 tonnes/an de déchets avec une puissance installée de 20,5 MW d'électricité et jusqu'à 50 MW de chaleur. Elle remplacera l'ancienne unité de valorisation, déconstruite en 2008. L'UE assure 80% des 89 millions d'€ d'investissement et la ville de Brno, le complément.

CNIM s'implante aussi en Estonie; l'usine de Maardu en construction alimentera à hauteur de 350 000 MWh par an le réseau de chaleur de Tallinn, pour le bénéfice de 500 000 habitants. Les 224 000 tonnes de déchets traitées fourniront aussi 17 MW d'électricité. Ce projet de 98 millions d'€, financé entièrement par l'opérateur Eesti Energia, remplacera d'ici décembre 2012 la vieille centrale à gaz.

En Belgique, CNIM confirme sa présence avec la construction de deux lignes supplémentaires de traitement de déchets à Thumaide (Wallonie). Avec le traitement de 200 000 tonnes de déchets par an, elles produiront 150 000 MWh d'électricité, soit le double de la capacité de l'usine existante. A cette usine de 107 millions d'€ s'adosseront une unité de compost, pour les déchets organiques, et une autre de traitement des mâchefers, pour leur utilisation dans la construction des routes.

C'est à Turin (Italie) que CNIM implante la cinquième usine européenne distinguée par la campagne Énergie Durable. 421 000 tonnes de déchets y généreront 350 000 MWh/an d'électri-

ciété et 170 000 MWh/an de chaleur. Cette unité qui entrera en service en 2013 remplacera la décharge de Turin, saturée, qui contient plus de 21 millions de tonnes d'ordures. La Banque Européenne d'Investissement et BNP Paribas contribuent, entre autres, au financement de cet investissement de 259 millions d'€.

Le projet qui a suscité le plus d'intérêt des organisateurs de la Campagne Énergie Durable pour l'Europe se situe à Bakou (Azerbaïdjan), où une très grosse unité de traitement valorisera 510 000 tonnes de déchets par an pour produire 270 000 MWh. Implantée dans une région du monde où le traitement des déchets reste souvent basique, elle sera une véritable vitrine pour les

pays voisins. Elle illustre aussi l'exemplarité du modèle européen en termes de protection de l'environnement puisque, comme dans le monde entier, c'est la réglementation européenne qui est retenue comme base des performances à atteindre. Enfin, l'Azerbaïdjan dispose de ressources considérables d'énergie fossile et son souci de ne pas gâcher les ressources énergétiques des déchets mérite d'être souligné. Actuellement en construction, ce projet de 346 millions d'€, financé par l'Etat Azéri, permettra en 2012 de fermer la décharge proche d'un lac de la capitale. CNIM, après avoir construit le centre, en assurera l'exploitation pendant 20 ans.

[www.sustenergy.org](http://www.sustenergy.org)



Valorisation énergétique des déchets de Bakou, Azerbaïdjan

## On peut avoir du pétrole et de bonnes idées

La ville de Bakou, capitale d'un pays dont le sous-sol est riche en pétrole et en gaz, vient de commander à CNIM la réalisation et l'exploitation d'un centre de valorisation énergétique pour récupérer l'énergie de 500.000 tonnes/an de déchets qui sont actuellement mis en décharge.

Quelques 150 autres prestigieuses municipalités comme celles de Paris, Londres, Bruxelles, Monaco, Moscou, Porto, Brno, Jersey nous ont fait confiance...

Parlons de vos projets:

**CNIM**

35 rue de Bassano, 75008 Paris, France - tel : + 33 1 44 31 11 00 - <http://www.cnim.com>